



Centre d'action bénévole de
Charlevoix

Bienvenue au Centre d'action bénévole de Charlevoix !

L'action bénévole est un moteur de développement important dans notre communauté. En devenant bénévole, vous aidez à maintenir des services essentiels à la population et vous offrez aux personnes plus vulnérables de notre communauté un support indispensable. Que vous vous investissiez chez nous au niveau de la popote roulante, de l'accompagnement-transport, de l'impôt-bénévole, des visites d'amitié, ou auprès de n'importe quel autre organisme communautaire, vous contribuez au mieux-être de notre collectivité. Au nom de tous ceux et celles qui en bénéficient, merci de votre engagement!

Qu'est-ce que le bénévolat ?

Selon Le Petit Larousse, le mot « bénévole » vient du latin *benevolus* : *bene* signifiant « bien », et *volus*, « je veux ».

Tous les bénévoles ont donc en commun le don gratuit et volontaire, le service aux personnes et à la collectivité. Ils œuvrent dans un climat de bénéfices réciproques : ils donnent et reçoivent. Leur acte est gratuit, social et public. Le bénévole choisit librement son engagement. Il donne son temps, ses énergies, ses compétences et sa passion sans en retirer de bénéfices financiers.

En bref, être bénévole c'est :

- Plus qu'un statut. C'est une implication et un engagement personnel.
- S'engager en-dehors du cadre du travail.
- S'engager à bien faire son travail.
- Servir une cause, avec la responsabilité d'en être le représentant.

Notre mission

Notre mission est de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse à des besoins du milieu. En tant que centre d'action bénévole, nous œuvrons sur 3 champs d'action à travers différentes activités ou services :

CHAMPS D'ACTION 1 : Le développement de l'action bénévole et communautaire

Le développement de l'action bénévole comprend toutes les actions visant à faire la promotion du bénévolat et à soutenir les bénévoles dans leur implication.

Chaque action de ce champ doit toucher les bénévoles de la communauté et non pas uniquement ceux et celles qui s'impliquent à l'intérieur du centre d'action bénévole. A ce titre, le centre réalise les activités suivantes :

Promotion de l'action bénévole

- ✓ Organisation, participation et/ou soutien à des activités de reconnaissance pour les bénévoles de la communauté ;
- ✓ Organisation, participation et/ou soutien à des activités pour souligner la Journée internationale des bénévoles et la Semaine de de l'action bénévole ;
- ✓ Soutien à la diffusion de prix de reconnaissance de l'action bénévole ;
- ✓ Soutien à la réalisation d'étude, de recherche ou de sondage sur l'action bénévole.

Soutien aux bénévoles

- ✓ Création et/ou diffusion de formations visant à soutenir les bénévoles dans leurs actions ;
- ✓ Création et/ou diffusion d'outils visant à offrir du support aux bénévoles dans leur organisme ;
- ✓ Création et/ou diffusion d'outils visant à faciliter l'accessibilité et le déploiement de l'action bénévole.

CHAMPS D'ACTION 2 : Soutien à la communauté

Le soutien à la communauté englobe toutes les actions qui visent à offrir des services aux individus et du soutien aux organismes. À ce titre, le centre réalise les actions suivantes :

Services aux individus

- ✓ Participation à des activités ou à des actions permettant de se concerter et de reconnaître les besoins de la communauté ;
- ✓ Soutien ou réalisation de services directs répondant aux besoins exprimés par la communauté ;
- ✓ Service de référence et/ou d'accompagnement vers les ressources du milieu.

Soutien aux organismes

- ✓ Organisation, participation et/ou soutien à des concertations afin d'identifier les besoins des organisations de la communauté ;
- ✓ Soutien ou réalisation de formations adaptées à la gestion d'organisations sans but lucratif œuvrant avec des bénévoles ;
- ✓ Aide et soutien technique aux organisations pour les informer des ressources du milieu et favoriser leur accès ;
- ✓ Accueil et orientation des bénévoles vers les organismes du milieu ;
- ✓ Application et diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion responsable des bénévoles.



CHAMPS D'ACTION 3 : Gouvernance et vie associative

En tant que modèle d'organisation pour son milieu et contribuant au soutien des organisations, le centre se doit d'être un modèle de comportement éthique. Il doit aussi avoir une gestion démocratique issue des meilleures pratiques qui démontre le dynamisme et la vitalité de sa vie associative. À ce titre, le centre procède à :

- ✓ La tenue d'une assemblée générale annuelle permettant à ses membres et à la population de s'exprimer librement ;
- ✓ La mise en place de mécanismes de communication avec les bénévoles et les membres pour les informer de la vie interne au centre ;
- ✓ La tenue régulière de réunions du conseil d'administration. Le C.A. est composé majoritairement d'utilisateurs des services de l'organisme ou de membres de la communauté ;
- ✓ Une administration régie par des politiques claires, partagées et comprises ;
- ✓ Une planification des actions du centre sur 1, 3 ou 5 ans ;
- ✓ L'établissement de mécanismes effectifs et réguliers de consultation des bénévoles et des membres ;
- ✓ La production d'un rapport annuel détaillé, montrant les activités de chacun des 3 champs du cadre de référence ;
- ✓ La production d'états financiers vérifiés ;
- ✓ L'application d'une politique favorisant la reconnaissance des bénévoles et des membres ainsi que le développement de leur sentiment d'appartenance ;
- ✓ L'évaluation et le suivi régulier des pratiques internes.



Nos services et activités

Nous vous encourageons à vous familiariser avec tous les services que nous offrons afin de pouvoir en parler autour de vous et ainsi devenir un de nos précieux agents d'information. Mieux les gens connaîtront nos services et plus votre travail sera reconnu!

La popote roulante est un service qui assure aux personnes de 60 ans et plus la livraison à domicile de repas chauds ou congelés les mardis et jeudis. Il n'en coûte que 6\$ par repas. Les personnes avec des troubles de santé mentale, vivant avec un handicap ou en convalescence, ainsi que les femmes qui viennent d'accoucher et leur famille peuvent également bénéficier de ce service.

L'accompagnement-transport est un service offert à toute personne de 60 ans et plus ayant besoin d'être conduite à un rendez-vous médical, que ce soit pour un problème d'ordre physique ou psychologique, ou pour faire des courses : CLSC, hôpital, clinique médicale, clinique dentaire, épicerie, pharmacie etc. Pour toute demande de transport, le client doit nous téléphoner 2 jours à l'avance et prévoir des frais de déplacement au prorata du kilométrage effectué.

L'impôt-bénévole s'adresse aux personnes seules ou aux familles à faible revenu (selon les critères établis par Revenu Canada et Revenu Québec). Ce service gratuit est offert chaque année en mars et avril.

Le Réseau des proches aidants de Charlevoix est un amalgame de services offerts aux gens qui s'occupent d'une personne de leur entourage affectée par des troubles de santé physiques ou cognitifs : groupes de soutien, conférences-ateliers, formations, café-rencontre, et journées thématiques font partie des ressources proposées.

Les visites d'amitié sont offertes à toute personne seule qui ressent un besoin de compagnie. Les visites peuvent s'effectuer à la résidence du client ou ailleurs, et les jumelages sont faits en fonction de la personnalité et des intérêts de chacun.

Les cuisines collectives pour hommes ont lieu une fois par mois de septembre à mai. Ce service s'adresse aux hommes de 18 ans et plus désireux d'apprendre à cuisiner des mets simples et équilibrés en compagnie d'autres messieurs, d'échanger avec eux et de créer des liens. Pour seulement 2,50 \$ par bouche à nourrir, les participants repartent avec plusieurs plats qu'ils ont préparés.

Les dîners communautaires sont offerts à toute la population au coût de 10 \$ par personne. Ces repas organisés à quelques reprises durant l'année permettent aux convives de socialiser et d'échanger tout en savourant un bon repas concocté par nos bénévoles.

Le code d'éthique des bénévoles du CABC

Il s'agit d'un cadre de référence sur lequel vous appuyer dans l'exercice de vos fonctions. Ces règles de conduite prévalent en tout temps, pour l'ensemble de nos bénévoles.

En devenant bénévole au CABC, vous vous engagez à :

- Respecter nos politiques et procédures ;
- Respecter les limites de vos fonctions auprès de la clientèle ;
- Recevoir des consignes et directives quant à la manière d'accomplir vos fonctions ;
- Fournir toute référence ou tout renseignement dont le CABC a besoin pour assurer la sécurité de ses services et de sa clientèle ;
- Aviser la responsable du service de tout problème en lien avec la clientèle ;
- Démontrer du respect envers tous ceux et celles qui œuvrent au CABC (employés, administrateurs, autres bénévoles) ainsi qu'à sa clientèle, et ce tant au niveau de vos paroles que de vos gestes ;
- Respecter la confidentialité de la clientèle et des renseignements que détient l'organisme ;
- Agir en tout temps avec prudence et diligence ;
- Prendre toutes les mesures pour éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts.



Nos politiques

Pourboires et cadeaux

Les bénévoles du CABC ne doivent en aucun cas accepter d'argent ou de cadeaux de la part des clients. Cette règle vise à protéger les bénévoles de tout malentendu pouvant mener à des accusations de fraude ou de leurre envers des personnes vulnérables.

Divulgence d'informations personnelles

Il n'est pas recommandé de donner votre numéro de téléphone ou des informations personnelles aux clients. Si vous devez téléphoner à un client de votre domicile ou sur votre appareil mobile, utilisez la fonction *67 afin que votre numéro soit masqué. Cette option est gratuite.

Frais de déplacement et repas

Le CABC rembourse vos frais de déplacement lorsque vous utilisez votre véhicule dans le cadre de vos activités de bénévolat. Les remboursements se font mensuellement selon des frais fixes établis en fonction des distances parcourues. Dans chaque cas, vous devez remplir un relevé de transport pour les obtenir. Il est à noter que le CABC ne rembourse pas les dommages causés à votre véhicule ou les contraventions. Soyez donc prudents dans tous vos déplacements.

Lors d'un transport-accompagnement de moyenne à longue durée, vos frais de repas sont remboursés sur présentation de reçus. Les barèmes sont les suivants :

Déjeuner : 12\$ Dîner : 18 \$ Souper : 22\$

Ces montants sont sujets à changement. Nous vous en aviserons rapidement le cas échéant.

Assurances

Le CABC vous offre deux protections en tout temps dans le cadre de vos activités de bénévolat : une assurance responsabilité civile et une autre en cas d'accident ou de blessure. Il est toujours important de nous faire part rapidement de tout incident de ce type.

Nos activités

Le Centre d'action bénévole de Charlevoix propose à ses membres, tout au long de l'année, des activités auxquelles vous êtes invité à prendre part. Ce sont de belles occasions de faire de nouvelles rencontres et de créer des liens avec des gens qui partagent vos valeurs !

- ✓ L'accueil des bénévoles à l'automne
- ✓ Les dîners communautaires
- ✓ La Journée internationale des bénévoles (le 5 décembre)
- ✓ Le dîner de Noël
- ✓ L'activité reconnaissance organisée dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole (en avril)

Nos outils de communication

Au fil du temps, nous avons développé différents outils de communication pour vous tenir informé de tout ce qui se passe au CABC : activités à venir, nouveaux services, opportunités de bénévolat ou toute autre information pertinente pour vous. N'hésitez pas à les consulter et à partager nos contenus afin de mieux faire connaître notre organisme... et votre travail !

- ✓ Notre site web : www.abcharlevoix.com
- ✓ Notre page Facebook : www.facebook.com/associationbenevolededcharlevoix
- ✓ Notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCtB2kjDgumd6LyPG2bKzMbA>
- ✓ Notre compte Twitter : <https://twitter.com/ABCharlevoix>
- ✓ Notre journal trimestriel : L'Info-bénévole (Envoi par courriel)
- ✓ Nos infolettres (Abonnez-vous sur notre site web!)

Pour nous joindre

Centre d'action bénévole de Charlevoix

367 rue St-Étienne, bureau 103
La Malbaie (Québec) G5A 1M3

Téléphone : 418 665-7567

Télécopieur : 418 665-7569

Courriel : admin@abcharlevoix.com

Nos heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h30